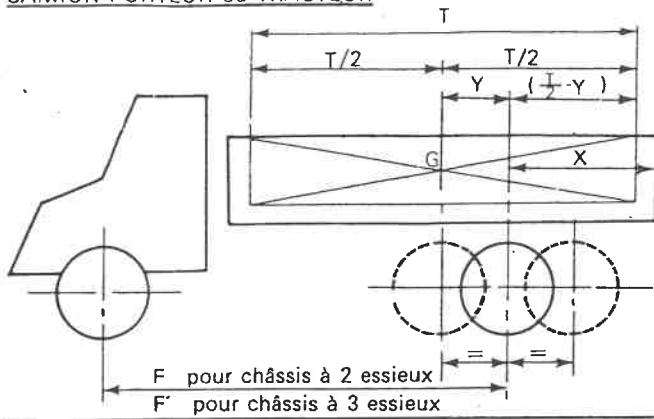
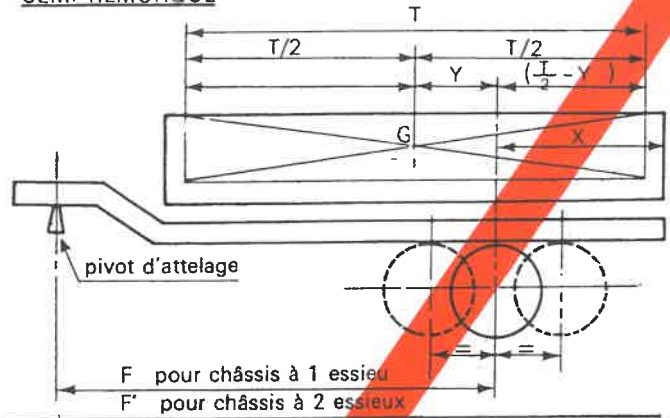


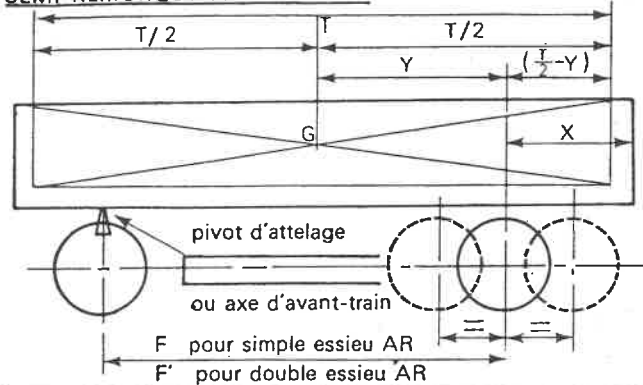
CAMION PORTEUR ou TRACTEUR



SEMI-REMORQUE



SEMI-REMORQUE ou REMORQUE



CAS PARTICULIERS (éventuellement)

REPARTITION DU POIDS DU CHARGEMENT :

Essieu(x) AV (ou pivot) $Ch\ AV = Ch \times \frac{Y}{F\ ou\ F'} = 3670 \times \frac{0,19}{3,00} = 232$ kg

Essieu(x) AR $Ch\ AR = Ch \times \frac{(F\ ou\ F') - Y}{F\ ou\ F'} = 3670 \times \frac{2,81}{3,00} = 3438$ kg

REPARTITION DU POIDS TOTAL EN CHARGE (PTC)

Poids à vide : PV. AV = 2770 kg

Poids conducteur et passagers : p. AV = 330 kg

Essieu (x) AV (ou pivot) $Ch\ AV = 232$ kg

PT AV total = 3332 kg

PT AV autorisé :

minimal (2) kg

maximal (2) 3400 kg

Poids à vide : PV. AR = 2670 kg

Poids conducteur et passagers : p. AR = 170 kg

Essieu(x) AR $Ch\ AR = 3438$ kg

PT AR total = 6168 kg

PT AR autorisé :

minimal (2) kg

maximal (2) 6400 kg

Fait à ST-ALBAN-LEYSSE le 11.5.99

signature et cachet

CAMIVA
S.A. au Capital de 12 203.400 F
73231 ST-ALBAN-LEYSSE CEDEX
04 79 75 86 86
Fax 04 79 70 54 40
Télex 320 934

NOTA :

Porte à faux AR utile : distance de l'extrémité AR hors tout d'un véhicule non compris, s'il y a lieu, l'épaisseur du dispositif de fermeture (portes, hayon...) et la longueur des ferrures et charnières à :

- l'axe de l'essieu AR pour un véhicule à 1 essieu AR;
- l'axe du tandem pour un véhicule à 2 essieux AR;
- l'axe de l'essieu central pour un véhicule à 3 essieux AR équidistants.

Ferrures et charnières : dispositifs (ferrures et charnières de la porte AR, tampons, crochet d'attelage...) de poids négligeable placés à l'arrière d'un véhicule.

Le chargement est supposé concentré au point G (centre de gravité), milieu de la longueur utile de chargement.

Dans les cas contraires, la position du centre de gravité doit être déterminée en premier lieu.

Caisses mobiles multiples : G à indiquer sur le véhicule porteur en fonction du Ca, qui dans le cas particulier doit correspondre au poids de l'élément mobile vide et de ses équipements.